

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00963 Numéro SIREN : 492 404 389 Nom ou dénomination : AFS PLOMBERIE CVC

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt 397

S.A.S. AFS PLOMBERIE CVC

1 CHEMIN DU CHENE ROND

91570 BIEVRES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4

EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET ASSOCIES
7 BLD DU MARECHAL JUIN

91370 VERRIERES LE BUISSON
0169331300

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	5 080	86	4 993		4 993	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 274	2 954	320	1 014	694-	68. 46-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	226 582	14 088	212 494		212 494	
	Installations techniques, matériel et outillage	141 225	32 715	108 510	35 416	73 094	206. 39
	Autres immobilisations corporelles	218 445	100 284	118 161	125 938	7 777-	6. 18-
	Immobilisations en cours				23 366	23 366-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10		10	10		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	118 855		118 855	118 855		
	Total II	713 470	150 128	563 342	304 599	258 744	84. 95
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	168 769		168 769	16 948	151 821	895. 82
	En-cours de production de biens	41 887		41 887	19 677	22 210	112. 87
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	11 110		11 110	17 211	6 100-	35. 44-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	700 787	34 429	666 358	726 273	59 916-	8. 25-
	Autres créances	156 605		156 605	153 136	3 469	2. 27
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	15		15	15		
	Disponibilités	33 372		33 372	103 715	70 343-	67. 82-
	Charges constatées d'avance (3)	46 382		46 382	8 408	37 974	451. 61
	Total III	1 158 928	34 429	1 124 498	1 045 383	79 116	7. 57
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 872 398	184 557	1 687 841	1 349 981	337 859	25. 03

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	596 606	364 889	231 717	63. 50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 299	231 717	165 419-	71. 39-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	713 305	647 006	66 299	10. 25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	89 582	63 056	26 527	42. 07
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 831	1 592	240	15. 08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631 837	432 596	199 241	46. 06
	Dettes fiscales et sociales	244 226	200 171	44 056	22. 01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 059	5 562	1 498	26. 93
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	974 536	702 975	271 561	38. 63
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 687 841	1 349 981	337 859	25. 03

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

974 536

677 792

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 065 572		4 065 572	3 063 945	1 001 627	32. 69
Chiffre d'affaires NET	4 065 572		4 065 572	3 063 945	1 001 627	32. 69
Production stockée			22 210	2 243-	24 453	NS
Production immobilisée			66 281		66 281	
Subventions d'exploitation			6 625	4 167	2 458	58. 99
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 354	9 340	3 014	32. 27
Autres produits			3 949	746	3 203	429. 61
Total des Produits d'exploitation (I)			4 176 990	3 075 955	1 101 035	35. 79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 340 773	905 801	434 972	48. 02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			151 821-	1 461-	150 360-	NS
Autres achats et charges externes *			1 505 259	826 591	678 668	82. 10
Impôts, taxes et versements assimilés			41 749	34 289	7 460	21. 76
Salaires et traitements			831 856	585 016	246 840	42. 19
Charges sociales			441 310	343 549	97 761	28. 46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 860	39 448	25 411	64. 42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			467	32 471	32 004-	98. 56-
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 060	532	528	99. 38
Total des Charges d'exploitation (II)			4 075 513	2 766 237	1 309 276	47. 33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			101 478	309 718	208 240-	67. 24-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		38		518	481-	92. 74-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		38		518	481-	92. 74-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 644		3 009	635	21. 10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 644		3 009	635	21. 10
2. Résultat financier (V-VI)		3 606-		2 491-	1 116-	44. 78-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		97 871		307 227	209 356-	68. 14-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 501		500	6 001	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		6 501		500	6 001	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 370		3 755	3 615	96. 28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 280		914	5 366	587. 02
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		13 651		4 669	8 982	192. 37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 150-		4 169-	2 981-	71. 49-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		24 423		71 341	46 918-	65. 77-
Total des produits (I+III+V+VII)		4 183 529		3 076 973	1 106 556	35. 96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 117 230		2 845 256	1 271 974	44. 71
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		66 299		231 717	165 419-	71. 39-
		9 458		19 170		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET ASSOCIES

AFS PLOMBERIE CVC
EURL au capital de 50 000 euros
1 Chemin du Chêne Rond
91570 BIEVRES
RCS EVRY 492 404 389

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 29 JUIN 2020

Le 29 juin 2020 (vingt-neuf juin deux mille vingt), au siège social de la société,

Monsieur Stéphane FRANCOIS
demeurant 15, rue de la Rigole – 91190 VILLIERS-LE-BACLE

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 100 euros chacune composant le capital social de la Société
AFS PLOMBERIE CVC,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, Monsieur Stéphane FRANCOIS associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- l'approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- la ratification de la rémunération du gérant ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 66 299 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 66 299 euros de la manière suivante :

Origine

- Autres réserves : 596 606 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 66 299 euros.

Affectation

- Autres réserves : 66 299 euros
- Solde du poste aux autres réserves : 662 905 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION – APPROBATION DES DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 14 202 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève à 2 130 euros

QUATRIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTION REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

- Convention de location immobilière :

La société AFS PLOMBERIE loue auprès de la société NB3S, dans laquelle Monsieur Stéphane FRANCOIS est associé, les locaux dans lesquelles elle exerce son activité.

Il s'agit d'un bail commercial conclu le 01/11/2018 pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 01/11/2018.

Le montant du loyer mensuel est de 5 150 €uros H.T. auquel s'ajoute les charges locatives appelées mensuellement pour un montant de 50 € HT.

Les loyers sont appelés à terme à échoir, mensuellement. Le dépôt de garanti s'élève à 9.000 €.

Le loyer est révisable par période triennale selon l'indice des locaux commerciaux.

CONVENTION REGLEMENTEES ANTERIEURES POURSUIVIES AU COURS DE L'EXERCICE

- *Convention de prise en charge par la Société des cotisations personnelles de Monsieur Stéphane FRANCOIS, associé unique :*

La convention a pour objet le paiement par la société des cotisations personnelles obligatoires et facultatives de Monsieur Stéphane FRANCOIS.

Concernant les cotisations personnelles obligatoires, leur montant s'élève à la somme de 19 840 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Concernant le montant des cotisations personnelles facultatives, leur montant s'élève à la somme de 4 258 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019

CINQUIEME DECISION – RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'associée unique prend acte du montant de la rémunération du gérant pour l'exercice 2019, soit 53 200 euros.

SIXIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES

FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique gérant
Monsieur Stéphane FRANCOIS



